



**SY**ndicat **MI**xte des rivières du **SO**rnin et de ses **A**ffluents  
321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU  
Tél. : 04.77.60.97.91  
www.symisoa.fr

## **COMITE SYNDICAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 A 10H à Pouilly/Charlieu**

### **COMPTE RENDU**

Date de convocation : 18/09/2023  
Lieu : Siège du SYMISOA – Pouilly/Charlieu

#### **Membres présents (8) :**

Michel LAMARQUE	(Charlieu Belmont Communauté)
Guillaume DESCAVE	(Charlieu Belmont Communauté)
René VALORGE	(Charlieu Belmont Communauté)
Gérard SIMOND (suppl.)	(Charlieu Belmont Communauté)
Jean LABOURET (suppl.)	(Charlieu Belmont Communauté)
Pierre AUVOLAT	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Fabrice DEJOUX	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Christian GILGENKRANTZ	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

#### **Excusés :**

Jérémie LACROIX	(Charlieu Belmont Communauté)
Colette LEBEAU	(Charlieu Belmont Communauté)
Sylviane TERNISIEN	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Thierry GIMENEZ	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
Jean FARIZY	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Christian LAVENIR	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Hervé CARDON	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Gilles LUCARELLA	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)

#### **Autre(s) présent(s) :**

DECHAVANNE Céline	(Directrice – SYMISOA)
-------------------	------------------------

P. AUVOLAT est désigné comme secrétaire de séance.

M. LAMARQUE dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

## **1. Approbation du compte-rendu du 18 juillet 2023**

Le compte-rendu n'appelle aucune autre remarque.

***Le compte-rendu du 18 juillet est adopté à l'unanimité.***

## **2. Préparation du prochain contrat de rivière**

La version détaillée du programme d'action est présentée au comité syndical : liste des actions, présentation synthétique, budget et plan de financement prévisionnel. Le programme d'action intégrant le plan de financement prévisionnel est joint au présent compte rendu.

Il est précisé qu'il s'agit d'une version de travail, sur laquelle des échanges ont lieu avec les communautés de communes et les partenaires, afin d'aboutir petit à petit au programme d'action final qui sera déposé auprès de l'Agence de l'Eau début novembre, après avoir été validé en conseils communautaires et en comité de rivière.

Le montant prévisionnel actuel des contributions des communautés de communes est la suivant :

	Montant annuel CT 2017-2022	Montant prévisionnel annuel 2024-2026
CC Charlieu Belmont (Sornin+Jarnossin)	190 000€	210 500€ (+46 200€ Jarnossin 2024)
CC Brionnais Sud Bourgogne	96 300€	115 000€
CC Semur	6 600€	20 800€
CC Saône Beaujolais	13 000€	14 500€
CC Marcigny		14 600€

ATTENTION : pour CCBSB, il reste à statuer sur le projet sur la Genette à La Clayette au niveau de l'étang des Tanneries.

***Les délégués approuvent à l'unanimité le programme d'action proposé pour le prochain contrat de rivière, et précisent que les derniers arbitrages seront faits en octobre avant validation du programme par le comité de rivière du 3 novembre.***

## **3. Finances**

### **INFORMATION SUR LES EMPRUNTS COURTS TERMES**

Conformément aux décisions prises par le comité syndical lors de l'élaboration des budgets 2022 et 2023, 2 emprunts courts termes ont été contractés par le SYMISOA pour financer les travaux sur le Botoret à Chauffailles en 2022 (ouvrage BOTO19) et sur le Bézo à Charlieu en 2023. Ces emprunts seront remboursés dès perception des subventions et du FCTVA correspondant.

- 800 K€ en 2022 pour les travaux sur le Botoret à Chauffailles (ouvrage BOTO19)
  - o 1.3% sur 2 ans
  - o Décaissé en totalité
  - o Début de remboursement prévu en octobre 2023 – Fin au plus tard le 31/10/2025
  - o Demande solde AdE déposé début septembre + acompte 80% FEDER
  
- 1 200K€ en 2023 pour le chantier sur le Bézo
  - o 3.18% sur 18 mois
  - o Décaissé en totalité
  - o Remboursement prévu à partir de mi 2024 – Fin au plus tard 14/03/2025

**Les délégués prennent note de ces échéances.**

### DECISION MODIFICATIVE

Une 2<sup>ème</sup> décision modificative au budget 2023 est nécessaire pour passer les écritures d'amortissement :

N°Cptes	DESIGNATION	BP2021	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Chap 042</b>	<b>Opérations d'ordre</b>					
6811	Dotations aux amortissement	297 135.28 €		15 467.00 €		
777	Quote part subventions d'investissement	208 969.11 €				15 467.00 €
<b>TOTAL</b>			<b>0.00 €</b>	<b>15 467.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>15 467.00 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						
<b>Chap 040</b>	<b>Opérations d'ordre</b>					
13911	Etat et établissements nationaux	55 288.99 €		14 960.00 €		
13912	Régions	36 995.96 €		350.00 €		
13913	Départements	9 982.02 €		157.00 €		
28031	Frais d'études	4 527.00 €				6 000.00 €
281538	Autres réseaux	13 159.02 €				3 000.00 €
28158	Autres install., matériel et outillage techniques	19 323.10 €				5 000.00 €
28181	Install. Générales, agencement & aménagement divers	239 900.97 €				667.00 €
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 203.04 €				800.00 €
<b>TOTAL</b>			<b>0.00 €</b>	<b>15 467.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>15 467.00 €</b>

**Les délégués approuvent à l'unanimité la décision modificative 2023-02.**

#### 4. Avancement de la démarche de définition d'une stratégie d'adaptation au changement climatique EAU'DEFI

L'enquête grand public est en cours et fonctionne bien : plus de 330 réponses enregistrées en 10 jours. Elle sera clôturée le 8 octobre.

L'appel d'offres pour l'étude HMUC (Hydrologie Milieux Usages Climat) se déroule du 05/09/2023 au 16/10/2023. \*

Le montant de cette étude a été estimé à 120 000€TTC.

Des subventions sont à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau (70%), de la Région Bourgogne Franche Comté (10%) et du Département de la Loire (10%).



### ***Les délégués approuvent à l'unanimité les demandes de subventions à déposer.***

Poursuite de la démarche : Le Focus groupe citoyen aura lieu le 25 octobre en fin de journée à la salle des fêtes de Maizilly. Plus de 50 personnes ont déjà indiqué qu'elles souhaitent y participer.

Le forum multi acteurs de fin d'année aura lieu le 10 novembre après-midi à l'Espace Culturel du Brionnais à Chauffailles (13h30 – 17h30). Son objectif : partager les préoccupations exprimées et débattre des défis auxquels nous avons à répondre. L'après midi sera ponctué de plusieurs séquences : une séquence introductive en plénière, puis une phase de travail en petits groupes sous forme de world café (discussions thématiques par table de 8 à 10 personnes) et enfin une restitution des échanges en plénière avec la synthèse des défis à relever. En clôture, présentation de l'étude technique et du bureau d'étude retenu, définition du comité de suivi (groupe d'acteurs qui sera chargé de travailler sur la stratégie et le programme d'actions) et pot convivial.

Les délégués sont également informés de la sollicitation du préfet de Saône et Loire auprès du SYMISOA pour présenter la démarche aux assises de l'eau du 10 octobre prochain.

## **5. Chantier Bézo**

Les travaux de terrassement sont quasiment terminés : il reste la zone d'emprunt de matériaux à terminer de combler en utilisant le stock de terre végétale du SYMISOA entreposé sur la plateforme de St Denis de Cabanne, et les matériaux qui seront extraits dans le cadre du chantier de la piscine intercommunale à Charlieu (début des travaux en novembre).

L'équipe du syndicat intervient désormais sur le chantier : fin de pose des géotextiles, enherbement, pose de clôtures. Les plantations (# 11 000 plants) seront réalisées cet hiver. L'observatoire est en cours de construction par l'artisan retenu (Y. Wagner). Les supports pédagogiques seront installés en dernier lieu.



## 6. Questions diverses

Les délégués sont informés d'un contrôle URSSAF du SYMISOA au titre de l'exercice 2021, avec transmission des pièces avant mi-novembre.

Le président et les vice-présidents doivent dans ce cadre transmettre au SYMISOA des précisions sur les autres mandats d'élus qu'ils exercent : Sophie DEFOND, secrétaire comptable du syndicat, précisera les pièces attendues par mail aux élus concernés.

**La date du prochain comité syndical est fixée au jeudi 31 octobre à 15h30 à Pouilly.**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.*

Le Président :

A circular blue stamp with the text "SYMISOA", "ndicat Mixte", "rivières", "SOMIN", and "des Ardennes". A blue ink signature is written over the stamp.

Le secrétaire de séance :

A blue ink signature.

Compte rendu affiché le :  
12/10/2023